MJ-SYNERGIE
22 Rue du Cordier
B.P. 107
01003 Bourg en Bresse
Traitement du 11 nov. 2026 - GemWeb V4.31.10

DÉCLARATION DE CRÉANCE
à adresser au Liquidateur

N° 10021*01

Créancier
(Nom, adresse et références)

Mandataire du Créancier
(Nom, qualité, adresse et références)

Débiteur
(N° mandat, nom ou dénomination, adresse, n° RCS ou RM)

141168
LA MARÉE PONT DE VAUX SAS
92 Rue Maréchal de Lattre de Tassigny
01190 PONT-DE-VAUX

Procédure

Nature du jugement
Liquidation judiciaire simplifiée

Date du jugement
10 novembre 2026

CRÉANCE DÉCLARÉE
(N.B. : Le décompte et la liste des pièces sont à joindre en annexe)

	Créance chirographaire (c'est à dire sans privilège)	**Créance privilégiée**	**Observations** **(cf. notice § 3)**
Montant échu			
Montant à échoir			
Total T.T.C.			

Fait à....., le

Nom et qualité du signataire

.....

requiert l'admission de sa créance pour un montant total de Euros T.T.C.

Certifié sincère

SIGNATURE

Représentant des créanciers

Liquidateur
MJ-SYNERGIE
Maître François-Charles DESPRAT
22 Rue du Cordier
B.P. 107
01003 Bourg en Bresse